



## L'INMA annonce le lancement d'« Excellent ! les pop-up », les boutiques éphémères et itinérantes du Fabriqué en France

### 4 villes - 4 week-ends

L'Institut National des Métiers d'Art (INMA), lance un concept de boutiques éphémères et itinérantes : « **Excellent ! les pop-up** » dont les premières destinations seront Lille, Lyon, Paris et Caen entre le 13 novembre et le 13 décembre 2020. D'autres destinations sont à venir dès début 2021.

Pour la première fois, des entreprises labellisées Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV) et des Maîtres d'Art se regroupent pour proposer au grand public une offre de produits aussi beaux que durables, où l'on découvre que le Fabriqué en France peut être très abordable. **Une occasion unique, pendant 3 jours pour chaque ville, de faire des cadeaux de Noël qui ont du sens et qui soutiennent l'économie locale !**

Compte tenu des contraintes sanitaires, ces boutiques physiques seront complétées par une offre de *live shopping*, une solution digitale et interactive de vente de produits en ligne et en direct. Pour toutes les informations pratiques, rendez-vous sur le [site](#) ou la page [Facebook](#) de l'INMA.

Quelques noms d'entreprises présentes : Saint James, Vuarnet, La Monnaie de Paris, Vilac (jeux et jouets en bois), Ciléa (bijoux), La Botte Gardiane, Le Fil au Chinois (mercerie & DIY), Maison Laffargue, Parapluies de Cherbourg, PetitCollin (poupées), Lemaitre Demeestere (filature du lin), Jeujura (jeux de construction), Augustine (bijoux), Atelier Bricout (restauration mobilier de prestige) et bien d'autres encore, toutes détentrices du Label EPV et abritant pour certaines des Maîtres d'art et des métiers d'art.

Programme « Excellent ! les pop-up » :

- 13-15 novembre, Lille
- 20-22 novembre, Lyon
- 27-29 novembre, Paris
- 11-13 décembre, Caen

N'hésitez pas à me contacter pour toute demande d'interview, de visuel ou d'informations supplémentaires.

Bien à vous,

Laurène



### À propos de l'Institut National des Métiers d'Art

L'Institut National des Métiers d'Art, association d'intérêt général placée sous l'égide du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance, du ministère de la Culture et du ministère de l'Education Nationale, mène une politique de soutien aux métiers d'art comme aux Entreprises du Patrimoine Vivant. Les métiers d'art, définis par arrêté du 24 décembre 2015 et reconnus par la loi du 18 juin 2014, représentent 281 métiers répartis en 16 domaines, 60 000 entreprises métiers d'art et patrimoine vivant, et 125 000 salariés, pour un chiffre d'affaires cumulés de 18 milliards d'€ (production uniquement).

Avec la coordination des Journées Européennes des Métiers d'Art (6 000 événements) ; la gestion du Label Entreprise du Patrimoine Vivant; la facilitation de collaborations entre les professionnels, les métiers, institutions, maisons et prescripteurs ; la production de données et de documents de référence sur les métiers d'art et les savoir-faire d'excellence; le pilotage du Dispositif Maîtres d'art-Elèves ; la sensibilisation du jeune public et l'accompagnement de la formation aux savoir-faire rares : l'INMA mène des actions en faveur d'un futur des métiers d'art et du patrimoine vivant ouvert, prometteur, et ambassadeur de la plus grande excellence française.

Avec l'arrivée d'une nouvelle gouvernance début 2020, l'INMA travaille à sa transformation pour devenir, dans quelques mois l'Agence Française des Métiers d'Art et du Patrimoine Vivant, autour de 3 ambitions : valoriser, former, informer.



### À propos du label Entreprise du Patrimoine Vivant, ambassadeur de l'excellence du « made in France »

Délivré par l'État après une instruction rigoureuse, ce label a pour objectif de récompenser des petites et moyennes entreprises emblématiques de l'excellence française industrielle ou artisanale.

Ses critères portent notamment sur la maîtrise de savoir-faire avancés, renommés ou traditionnels, en général associés à un territoire. Ils permettent de souligner nettement la haute valeur ajoutée d'une fabrication « made in France » aux yeux des acheteurs nationaux et internationaux.

Cette action de promotion se voit amplifiée par une présence des entreprises labellisées sur les salons professionnels majeurs ainsi que par un appui à l'export.

Distinguant l'excellence de fabrication et les savoir-faire rares, le label « Entreprise du Patrimoine Vivant » permet de valoriser efficacement les entreprises françaises face à la concurrence mondiale.

Contact Presse

Laurène SERVENT - [laurene@agenceflag.com](mailto:laurene@agenceflag.com)

Agence FLAG : 65 rue Montmartre - 75002 PARIS - 01.58.60.24.24

Facebook : [AgenceFlag](#) / Twitter : [@AgenceFlag](#) / Instagram : [agenceflag](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de retrait](#)

[Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité](#) - [Cliquez ici pour exercer votre droit de rectification](#)